



APPRENDRE AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



1/ PLUS DE TEMPS POUR SE FORMER

- A partir de **15 ans**.
- **Examen** possible dès **17 ans** .

1/ FORMATION INITIALE

- Evaluation préalable
- Formation théorique
- Examen théorique
- Formation pratique (20h de cours minimum)

2/ CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- 1 Un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2h
- Conduite d'un an minimum avec au moins 3000 km (Avec 1 ou plusieurs accompagnateurs)
- 2 rendez-vous pédagogiques (3h au cours de la phase de conduite)

2/ PLUS DE REUSSITE

- **AAC 74%** de taux de réussite
- Filière B traditionnelle **55%**
- Plus d'expérience et plus de sécurité

3/ LES AVANTAGES

ASSURANCE

- Assurance moins cher
- Surprime jeune conducteur diminuée de 50% la 1^{ère} année
- Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident



PERMIS PROBATOIRE

- Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

- Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite